

Du pacte local au pacte territorial : une démarche méthodique pour une gouvernance démocratique du Social et de l'Économique.

Martine Theveniaut, Sociologue, Coordinatrice du Réseau des P'actes Européens

La compréhension est à la fois moyen et fin de la communication humaine. La planète nécessite des compréhensions mutuelles dans tous les sens, à tous les niveaux éducatifs, à tous les âges. Telle doit être l'œuvre pour l'éducation du futur ». Edgar Morin, Les 7 savoirs nécessaires à l'éducation du futur, 1999.

Cadrage de la problématique

Territoire et vie sociale dans la mondialité

Le territoire est à la base géographique de l'existence sociale. C'est une œuvre humaine qui « associe les préoccupations les plus matérielles aux relations les plus essentielles. C'est là que chaque société résout ses problèmes, satisfait ses besoins, assouvit ses rêves, en suscitant constamment des mécanismes et des régulations capables d'assurer des fonctionnements collectifs »¹. Mais, le territoire c'est aussi une étendue de terre sur laquelle s'exerce une autorité. Dans les démocraties, les Etats garantissent l'intérêt général et délèguent des compétences dans des mandats de gestion aux contours territorialisés. Cette géographie des pouvoirs administratifs et politiques a promu le principe de l'égalité des droits au regard de la loi. Mais la barre a été tordue à l'excès, au détriment de la diversité des territoires et d'une connaissance approfondie de leurs ressources et des atouts de leurs cultures locales. Elle se révèle inadaptée aux problèmes actuels devenus interdépendants. Dans les années 80, la globalisation économique installe la concurrence comme règle du jeu sans résistance cohérente d'Etats affaiblis. Il en résulte de profonds déséquilibres sociaux, dans les territoires et entre eux, et une demande considérable de repères et de connaissances pour défragmenter et recomposer des réponses concrètes et équitables.

Dans les années 90, la Commission européenne voudrait sortir du débat qui oppose thèses ultralibérales et dogmes d'interventionnisme public. Elle publie le « Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi ». Rédigé dans un contexte de fort chômage, il fait le pari de la diversité locale. L'inventaire réalisé en 1994 recense les activités issues d'initiatives locales dans quatre grands registres : la vie quotidienne, le cadre de vie, les loisirs, l'environnement. Les résultats dépassent les attentes. Oser la diversité est possible : des centaines d'expériences sont recensées et comparées, les obstacles identifiés. La stratégie européenne intègre les ILDE (Initiatives Locales de Développement et d'Emploi) à partir de 1995. Le décompte des emplois créés est difficile en l'absence d'un outil statistique approprié, mais les ILDE ont contribué à la création de milliers de petites entreprises en Europe, avec une véritable utilité sociale à un coût souvent moindre que les créations de postes aidés pour des chômeurs. Les espérances placées dans la diversité comme principe actif de la transformation sociale n'ont pas entraîné de stratégies d'amplification.

À la fin des années 90, le développement local est découplé de la croissance économique. Il est réduit à une solution de la deuxième chance pour les populations marginalisées et les territoires qui n'ont pas la capacité de se confronter à la concurrence du marché. Cette tendance européenne est conforme aux discours des organisations internationales et des agences de l'ONU. La Stratégie de Lisbonne se durcit. Chaque région est incitée à devenir compétitive et à « se vendre ». Les recommandations relatives au développement local sont supprimées sous prétexte de rationalisation. L'entrée en lice de l'Inde et de la Chine à des places économiques éminentes relance la thèse du développement exogène, bien que les

¹ Verschave, F.X., La Maison Monde. Livres leçons de Braudel, ECLM 2005, Editions CLM, p 29-30

externalités négatives de la concentration soient connues et pointées du doigt : risques de désordre social ou de conflits "de civilisations", nuisances environnementales et territoriales de ce modèle sur l'ensemble de la planète, épuisement des ressources énergétiques, effets négatifs sur la santé et l'environnement. « En définitive, le modèle économique dominant, en introduisant cette notion de compétitivité, s'approprie, à des fins concurrentielles, les facteurs immatériels d'un dynamisme territorial et fait basculer dans la sphère marchande des relations de convivialité et d'épanouissement collectif »². Or ces relations sociales, au fondement du contrat social, n'en font pas partie.

D'un bout de la chaîne à l'autre, la mondialité pose à chacun des problèmes inédits

L'individu est à un bout de la chaîne

Dans la vie de tous les jours chaque habitant est alternativement ou simultanément citoyen, élu, électeur, administré, usager de services, voisin, parent, collègue, ami, consommateur, épargnant, investisseur. Non sans contradictions entre ces statuts et ces rôles à l'intérieur de chacun ! Les conditions contemporaines de l'exercice individuel des choix dans la vie sociale sont inédites. L'histoire de la révolution culturelle en cours n'est pas écrite. Nous manquons de repères. En quelques décennies, la maîtrise des choix qui nous concernent nous a échappée sans trop savoir comment. Moins pressés par la nécessité, nous avons désappris l'entraide directe. « L'individu concret est bien souvent tombé au niveau des valeurs de consommation, non rattaché à l'ordre de l'être par le sentiment d'une responsabilité supérieure à celle de sa propre survie, c'est un individu démoralisé. C'est sur sa démoralisation que le système s'appuie, il l'approfondit, il en fait une projection sociale »³. L'aliénation de nos pouvoirs créatifs serait-elle devenue « l'alliée de nos propres fossoyeurs »⁴ ?

L'utopie devient concrète

Les leçons de la dissidence nous rappelle utilement que « l'individu n'est et ne peut être aliéné à lui-même que parce qu'il y a en lui quelque chose à aliéner »⁵. Autrement dit, il n'est pas dépourvu de moyens d'action pour autant qu'il souhaite déconstruire les (fausses) évidences, sortir des sentiers battus pour réaliser une vie qui en vaille la peine. En fait, chacun dispose d'un pouvoir d'action et d'intervention dans la vie sociale dans le cadre de ses fonctions professionnelles, de ses mandats, ses responsabilités. La pire des situations est de ne disposer d'aucune marge de manœuvre, ce qui est trop souvent le cas. Dans les années 1970/80, des individus, des petits groupes se sont mis en mouvement, refusant comme une fatalité les inégalités croissantes qu'ils constataient ou subissaient eux-mêmes dans une société prospère. Ni experts, ni leaders de masse, ce sont des individus qui tentent de prendre leur vie en mains. Des questions aussi importantes que le danger nucléaire, la place des femmes dans la société, les droits sociaux, le retour du territoire, le racisme ou la qualité de l'alimentation, hier marginales, portées séparément, sont sur la place publique en train de se relier entre elles. Ces « créatifs culturels »⁶ décrits dans une étude américaine menée entre 1986 à 1999 seraient plus de 25%. L'étude se poursuit dans d'autres continents. « L'utopie devient concrète. En prenant leur distance avec l'ordre établi, ces mouvements sociaux ont compris que quand on cherche à changer la culture du passé, on ne peut pas se contenter des solutions qu'elle propose. Il faut découvrir ses propres solutions ou les inventer ». Ce phénomène est resté longtemps invisible. Les médias et les politiques, pris dans la mise en scène de leurs confrontations, ne voient tout simplement pas cette force de proposition en construction.

Dans le mondial, la désaffiliation traduit la défaillance démocratique et institutionnelle.

² Jouen, M., 2007, Le développement local endogène, parent pauvre des stratégies de développement, Grand prix de la réflexion pertinente et impertinente, p10.

³ Havel, V. Ecrits politiques, le pouvoir des sans-pouvoir.- Points politique (traduction française), p 86-93

⁴ Titre de l'un des chapitres du livre de Milan Kundera, - L'immortalité, Nesmertelnost, 1990.

⁵ Havel, V., idem

⁶ Ray, P.H. et Anderson, S., 2001 (Traduction française), L'émergence des créatifs culturels, Editions Yves Michel, Sorti aux Etats-Unis en 2000.

Ce processus enferme dans un statut de « sans » tous ceux qui n'ont pas de toit, de papiers, de revenus, de travail décent, d'eau potable. À cette échelle, le non-droit international permet tous les abus de positions dominantes. La confusion se produit parce qu'il n'existe pas de force indépendante dans la société pour veiller et contrôler le respect de règles communes, démocratiquement validées. Des rapports conflictuels ont été nécessaires pour imposer des limites à l'exploitation du travail humain au XIX^e siècle, ils le seront pour réussir à enrayer l'exclusion et à recomposer les formes d'une protection sociale pour tous.

Il est nécessaire de rappeler que l'autorité d'une organisation, quelle qu'elle soit, grande ou plus petite, privée ou publique, ne peut pas se penser soi-même seulement en termes de rapports stratégiques et de relations de pouvoirs, car elle est partie prenante de la société. « La règle ne se forge pas seulement sur sa rationalité, ni sur le niveau de pouvoir de l'instance qui la formule. Nul ne peut s'arroger le droit de changer la règle : elle s'évalue au regard des valeurs et des lois et au regard des principes qui les fondent. En ce sens, les violences de masse ou la désaffiliation traduisent une défaillance institutionnelle à l'intérieur du système des règles »⁷. Les règles d'une organisation ont en effet une double fonction : « une fonction opérationnelle pour promouvoir une action d'une part, et une fonction symbolique pour relier le prescrit à sa finalité d'autre part, par exemple l'hôpital à la santé, l'école à la transmission de culture, l'administration à la citoyenneté ».

L'analyse ci-dessus est illustrée par la présentation d'innovations socioéconomiques comme autant d'outils pour des réponses opérationnelles appropriées. Des enseignements de portée générale peuvent en être tirés, comme une contribution citoyenne à la gestion des affaires communes. Elle participe, aux deux bouts de la chaîne, à l'organisation d'une démocratie « complexe » : depuis la gestion des problèmes du quotidien jusqu'à la façon de se relier de façon dynamique et différenciée dans l'aventure inédite de la mondialisation.

1. Les pactes locaux, des espaces d'organisation où l'individu « concret » peut se reconstruire avec d'autres⁸

La libération d'individus concrets rattachés à l'ordre de l'être (...) crée des espaces nécessaires à leur organisation et accumule un pouvoir incalculable, inapparent jusqu'au moment où les conséquences arrivent à la lumière, sous forme de chocs aussi variés que surprenants » écrit encore Vaclav Havel⁹.

De nouveaux acteurs collectifs s'affichent et s'affirment

Dans les années 90, un panel d'innovations socioéconomiques apporte des réponses à des problèmes clés dans la vie quotidienne. Elles traduisent la nécessité d'une organisation territoriale concertée des ressources, tant humaines que naturelles. Cette façon de faire à rebours des approches hiérarchiques et sectorielles est peu usuelle. Elle reste à la marge des systèmes institués. Les espaces de débat entre « pairs » avec qui partager cette approche sont rares. Le collectif des Pactes Locaux se constitue dans ce vivier de personnes. Longtemps informel, il a progressivement ouvert un espace de débat permanent sur la question de la cohésion sociale et plus largement sur les coopérations locales et leurs effets. La démarche, soutenue par la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme (FPH) a cheminé hors des visions partielles, produisant de la confiance entre des personnes de milieux, d'âges, de régions, de pays, de métiers et de sensibilités très divers. Préparé en amont par la collecte d'une cinquantaine d'expériences significatives dans différentes régions¹⁰, un débat public identifie en 1998 les principales voies de progrès pour installer des pactes locaux : « s'appuyer sur un cadre de droit commun dont les acteurs locaux puissent se saisir, afin de sortir des mesures expérimentales ou dérogatoires » ;

⁷ Giust, A.C., Supiot, C., Ollivier, B., 2002, Le harcèlement au travail, de la perversion individuelle à la défaillance institutionnelle, Centre ESTA, 72 p

⁸ Theveniaut, M. –Des inventeurs sociaux pour des territoires à vivre. Bilan et perspectives de 30 ans d'une pratique de la recherche au service de l'action. Doctorat en Sociologie, CNAM Paris, 2007, sous la direction de J.L. Laville.

⁹ Havel, V., 1991, idem p 86-93

¹⁰ Téléchargeables : <http://www.eclm.fr/bdf/ouvrage-57.html> ; http://pactes-locaux.org/bdf/docs/bip-3619-1_manifeste_pactes_locaux.pdf

inscrire l'action dans la proximité, car c'est à cette échelle que les dynamiques de responsabilisation et les solidarités concrètes se nouent. Les chômeurs et les exclus, les associations, les travailleurs sociaux, les entreprises, les syndicats et les élus, tous les acteurs sociaux, doivent y être associés. Pour construire une réelle dynamique partenariale, un pacte local suppose une analyse de la situation menée en concertation, des objectifs communs négociés et la mise en œuvre d'un cahier des charges rigoureux et souple ».

La traçabilité des acquis de l'expérience.

L'observation montre que les inventeurs sociaux se laissent absorber par « le faire », sans consacrer assez de temps à dire ce qu'ils font, et encore moins à décrire comment ils le font. Ils s'en tiennent à la production de rapports d'activités dans les cadres définis par ceux qui les financent. Ce n'est pas leur vision qu'ils expriment. Ce n'est pas de leur réalité dont ils parlent. Leur ingénierie est passée sous silence. C'est un dommage collectif auquel le premier remède consiste à mettre en pratique ce dicton : « Dire ce qu'on fait et faire ce qu'on dit sont deux métiers à mi-temps ». Dans la crise actuelle des relations, leur véritable performance est précisément d'avoir balisé le chemin de l'entraide pour répondre aux problèmes de tous les jours, aux conditions économiques et sociales, culturelles et institutionnelles de leur contexte. Quelques exemples sont présentés ici pour illustrer comment, en une trentaine d'années, des résistants créatifs ont appris à leur frais, traversé et surmonté (ou pas) des épreuves. Car, si un pacte local isolé ne peut pas survivre bien longtemps, il est un élément fondamental à la base de l'édifice. Certains des promoteurs du Collectif restent associés à la démarche, accréditant l'importance d'une qualité de relation dans la durée pour construire un diagnostic constamment réapprécié entre praticiens, documenter le « comment », argumenter là où le bât blesse et tenir des positions ensemble.

Définition du pacte local (2001).

«Un pacte local est une dynamique collective territoriale, un processus construit dans la durée, avec un système de relations qui porte une action pour répondre à des problèmes identifiés. Il permet à tous les acteurs concernés, unis par des valeurs humanistes, de construire, de façon contractuelle, des réponses adaptées aux spécificités de chaque société locale, en particulier ses spécificités culturelles».

Le Pôle d'économie solidaire de l'Agglomération dijonnaise¹¹

Les Pôles d'économie solidaire en France ont une origine commune qui remonte au RÉAS, Réseau pour une Économie Alternative et Solidaire qui les a conceptualisés en 1996. Un certain nombre de leurs promoteurs, correspondants locaux ou membres de ce réseau, ont mené un important travail de réflexion qui a donné lieu à la production d'un ouvrage collectif en 2001¹². Les Pôles sont un modèle d'action qui a défini les valeurs sur lesquelles ils se fondent et qui font encore référence aujourd'hui. En Région PACA, des acteurs de ces Pôles ont publié en 2011 un bilan-guide dans un contexte où l'économie solidaire devient une perspective concrète pour le développement des territoires, des politiques publiques et des réseaux d'accompagnement¹³. Celui de Dijon illustre trois items de la grille d'analyse.

Une grille d'analyse élaborée à l'épreuve des pratiques

C'est une démarche visant à associer

à minima les personnes concernées, d'autres catégories d'acteurs du territoire : élus, institutions, secteur économique (particulièrement PME et PMI), secteur associatif, personnes ressources dont les compétences sont complémentaires. Et de façon optimale, le plus grand nombre

¹¹ <http://www.pole-economie-solidaire21.org/>

¹² Collectif des MB 2, 2001, Pour une économie alternative et solidaire, L'Harmattan, Préface Denis Clerc. Chapitre IV p85-104.

¹³ <http://www.apeas.fr/Accompagner-le-developpement-de-l.html>

Il a une origine concertée : Il existe à partir du moment où il y a concertation et engagement contractualisé. Le contrat peut revêtir plusieurs formes et contenir plusieurs éléments : les objectifs, la mise en œuvre et les modalités d'évaluation. On parle par exemple de " diagnostic partagé constamment ré-apprécié ".

Il est ancré sur un territoire, ouvert, relié et connu. Le territoire peut se définir par la capacité à faire des choses ensemble à partir des ressources disponibles. En référence à ses valeurs, il répond aux besoins et aux ambitions du territoire dans une volonté de cohérence entre les acteurs, les actions et les échelons territoriaux.

Le Pôle de Dijon est un lieu d'accompagnement de porteurs de projet qui existe depuis 1997. Il travaille sur le lien entre la personne et son projet de vie. Il organise l'entraide entre les porteurs de projet et les échanges avec les acteurs du territoire qui peuvent contribuer à leur réalisation. En 2001, il se constitue en association à l'échelle de l'agglomération à la suite d'un travail approfondi et progressif conduit avec Pascal Mullard d'Espace Développement, par ailleurs membre actif des Pactes Locaux.

Combiner l'ensemble des ressources propres à fournir les assises du projet n'est pas de la technique pure, mais la prise en compte des enjeux humains, de la connaissance des activités et du champ institutionnel pour assurer la médiation, la mise en relation et les ajustements. Le Conseil d'Administration comporte cinq collèges pour représenter toutes les parties prenantes: personnes qualifiées, porteurs de projet et créateurs, bénévoles, salariés, financeurs. L'accompagnement combine le suivi individuel et collectif avec un suivi post-crédation. La coopération entre acteurs territoriaux qui se sont appropriés le projet permet au Pôle d'être mieux connu par les habitants, mieux reconnu par les collectivités de l'agglomération dijonnaise. Depuis 2003, il est porteur du Dispositif Local d'Accompagnement. Les questionnements issus de ces échanges multiples constituent sa raison d'être, sa richesse, son capital créateur. Car savoir s'évaluer collectivement est un gage d'adaptation et de durée.

2011 : Des résultats tangibles et immatériels

Une augmentation continue du nombre de personnes accompagnées

En 2003, le Pôle a reçu 267 personnes, accompagné 137 projets personnels ou collectifs dont 65 ont abouti à 29 créations d'activités et 35 emplois. C'est 50% de plus qu'en 2002. En 2010, il a reçu 404 personnes et accompagné 375 dont 75 ont abouti à une création d'activités, 95 emplois, 15 formations. 102 poursuivent leur accompagnement à la création d'activités en 2011.

Un acteur incontournable de l'Agglomération

Chaque année, le Pôle organise un bilan participatif avec les membres des cinq collèges représentés au conseil d'administration. Cette approche partagée sensibilise les porteurs de projet à la dynamique sociale de territoire.

Des indicateurs qualitatifs validés collectivement

Appropriation du projet, professionnalisation, développement personnel. Les impacts constatés mesurent les retombées économiques, le développement local, l'utilité culturelle, l'utilité sociale.

Une façon de penser le travail en dehors d'une référence obligée à l'échange marchand

Elle aide à penser comment organiser les relations mises en œuvre autour des situations concrètes de créations d'activités. L'activité ancrée dans un territoire peut être définie comme la mobilisation de valeurs personnelles et professionnelles, un ancrage au lieu comme composante d'un choix de vie dans une histoire sociale préexistante. Les activités créées impriment les effets de nouvelles demandes sociales, définissent des profils d'activités dans des espaces déterminés aptes à les accueillir. Elles articulent les valeurs intrinsèques d'un développement endogène (alimentation, réponses aux besoins essentiels) avec des valeurs attributives extérieures (loisir, valeur environnementale, tourisme), dans des systèmes relationnels divers.

Les Réseaux d'Economie Ethique et Solidaire (REES) : comment croît un tissu local ?

Ces réseaux territoriaux existent en Toscane, Lombardie, Latium, Trentin, Emilie-Romagne, Abruzzes, Frioul. Ils se définissent comme « l'économie des réseaux et des relations horizontales non hiérarchiques entre opérateurs, basées sur le partage des connaissances, des marchés, des informations, des ressources ». Cet exemple illustre deux autres items ci-dessous. Cet exemple récent a été présenté par Franca Bruglia du REES des Marche, dans un atelier consacré aux « pactes locaux, nouvelles alliances

entre communautés, réseaux de l'économie solidaire et autorités locales » en Italie, lors du Forum Social Européen de novembre 2012. Il illustre deux autres items de la grille.

Coopérer : qualité des relations, engagements de chacun dans la construction du bien commun

Le pacte local, une vision globale qui aborde chaque point de vue avec une attention à la qualité des relations interpersonnelles, un esprit de recherche-action, un diagnostic de l'existant et des énergies disponibles, des niveaux d'implication clairement identifiés.

C'est une démarche participative et concertée qui privilégie les solutions qui s'appuient sur des coopérations autant qu'elles les permettent, accepte le conflit en positivant les divergences pour qu'elles servent le bien commun, s'articule avec les politiques locales, articule l'interne avec l'externe, installe une parité de parole et d'écoute entre tous les acteurs, produit de l'estime mutuelle.

Les activités naissent de l'observation des petits besoins expose Franca : marchés de producteurs, rencontres d'échanges et de formation entre membres des GAS (Groupements d'Achats Solidaires), planification partagée. Pour ne pas perdre le contact avec le territoire, les autorités locales sont insérées dans ces parcours qui se transforment en formation pour tous. La croissance du tissu social en découle comme moteur de promotion de l'activité et dispositif de contrôle de la bonne mise en oeuvre des choix publics. Le citoyen, dégradé en consommateur, récupère dans sa participation le pouvoir de choisir et l'outil pour se ré-émanciper et s'orienter. La recherche du bien-être est à la base des activités, elle attire et facilite la démultiplication. Elle bouleverse le concept du profit dans lequel prédomine le choix de l'individu sur la communauté et valorise des relations fondées sur une économie centrée sur l'humain.

Au fond, conclut-elle « la participation à la construction du bien commun surpasse la notion abstraite de la démocratie et se conjugue dans les territoires par des actions concrètes qui impliquent toutes les parties prenantes, dans une vraie collaboration à parité »¹⁴.

Le réseau local porte l'intérêt général au delà du groupe lui-même¹⁵

Des Partenariats Locaux tels que les GAS existent dans le monde entier. Ils sont une forme particulière de pactes locaux. Au Japon, les contrats locaux entre paysans et consommateurs existent depuis 40 ans. Dans les années 1970, des consommateurs sensibilisés aux méfaits de la pollution décident de modifier leurs modes d'alimentation. Des agriculteurs transforment leurs méthodes pour donner la priorité à la santé. C'est le début du système *Teikei*. Dans le monde anglo-saxon, on parle de *Community Supported Agriculture*. Plusieurs milliers en Amérique du Nord, en Australie, en Nouvelle-Zélande et sous diverses appellations dans toute Europe. En France, ce sont les AMAP, Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne. En 2011, 1100 AMAP nourrissent 250 000 personnes¹⁶. Le mouvement continue de se développer et se structure. Une coordination internationale URGENCI¹⁷ s'est mise en place en 2004. Conceptualisés, ces Partenariats Locaux Solidaires entre Producteurs et Consommateurs, deviennent des outils qui donnent un sens commun à d'innombrables pratiques singulières.

Ce sens partagé dans le monde entier est le point de départ d'une (ré) organisation citoyenne dans une approche globale. Voir les choses largement permet de considérer toutes les relations que l'économie entretient avec la nourriture : environnement, sols, eau, logistique, transports. Penser relié permet une autre approche de la planification qui ouvre sur l'énergie, le bilan carbone, les droits humains, la souveraineté alimentaire et la reconnaissance de la singularité pour transformer tout le système. Le travail de convergence, pour difficile qu'il soit, génère de la pertinence, de la cohérence, de l'efficacité et développe des rapports sociaux de résistance constructifs. La société civile sort de la représentation sociale du « fourmillement créatif », propositions en mains. Jusqu'en 2009, le Comité de la Sécurité Alimentaire, structure clé de la FAO, était réservé aux gouvernements. Des ONG rassemblées pour

¹⁴ http://web.resmarche.it/resmarche/articles/art_187.html : Document programmatique du réseau, <http://www.comunivirtuosi.org>

¹⁵ 2009, Calori, A, Federici F., Sanvito, D., - Coltivare la città, Ed. Terredimezzo/ Altreconomia
http://www.altreconomia.it/site/ec_articolo_dettaglio.php?intId=74

¹⁵ http://reseauuvaab.free.fr/fichiers/circuits_courts/chiffres_amap_2011_a_berthollier_17oct2011.pdf

¹⁷ Urbain-Rural : Générer des Echanges Nouveaux entre Citoyens www.urgenci.net

promouvoir la Souveraineté Alimentaire ont obtenu la mise en place d'un Mécanisme de la Société Civile, entré en vigueur en 2009. Il fait une place à la société civile et aux entreprises majeures avec voix consultative. URGENCI y est intégrée depuis 2010. L'accueil des premiers Colloques en France par la ville d'Aubagne, en Provence, en 2004 et 2008, puis par l'association des producteurs bio de la préfecture de Hyogo, au Japon, le réseau tient son prochain congrès en Californie en janvier 2013, accueilli par la Community Alliance with Family Farmers (CAFF).

Les effets produits par les dynamiques collectives dépassent les résultats immédiats recherchés.

La mise en œuvre produit une capacité à faire évoluer les acteurs ; une remise en question à travers des actions significatives, des systèmes relationnels, du fonctionnement des institutions, du sens commun (culture locale...), du consensus ; un développement des ressources de chacun ; une volonté de capitaliser, de transmettre les expériences, les apprentissages et la culture ».

Le pacte local est à la recherche de ... (2001)

Le renouvellement de la vie sociale dans les territoires.

Un choix qui reconstruit le droit de cité

À contrario d'un retour en arrière, « l'irruption du local dans le domaine social et économique se développe sur les champs ouverts par des changements d'attitude, avec un abandon progressif du raisonnement hiérarchique et sectoriel caractéristique du modèle industriel. Ceux qui l'expérimentent entrent de plain-pied dans le développement durable »¹⁸. À rebours de la tendance, si puissante, qui externalise ce qui est jugé improductif, exclut comme inutile, retranche comme hors-catégorie, leur art de faire consiste à intégrer la réponse dans la forme d'organisation elle-même, dans le territoire vécu, le bassin de vie ou d'emploi, l'écosystème, l'assiette. Leurs promoteurs et leurs partenaires ont identifié les obstacles concentrés en bas de la chaîne décisionnaire, fait le diagnostic des atouts et des contraintes d'une économie globalisée qui percute, entrave ou propulse leurs activités à ses conditions. Car, les ressources, naturelles, patrimoniales ou humaines sont maintenant visibles depuis les quatre coins du monde, accessibles aux investisseurs nomades en quête de placements rentables, de main d'œuvre bon marché, de matières premières rares ou de lieux paradisiaques.

L'apprentissage des contraintes et des atouts d'une territorialité ouverte et reliée

La découverte qu'existent et interagissent autant de mondes, segmentés par thèmes, par filières, par échelon territorial d'exercice de compétences, avec leurs modes d'emploi, leurs « siglismes » et leurs codes est une exploration que personne ne peut faire à la place de quelqu'un d'autre. Beaucoup de gens ignorent qu'une solution locale à un problème local ne correspond plus à la réalité et conservent une approche monolithique. Tandis que les initiés des temps modernes qui savent réunir les informations utiles peuvent facilement se prêter à des montages solitaires de projets correspondant plus à des opportunités qu'à la réponse à des besoins réels exprimés.

Les termes du débat sont à reconstruire. La mesure des incompréhensions n'est pas prise. Il est en apparence plus commode de limiter le nombre des interactions humaines de l'explication, du débat, et le temps relativement long de l'appropriation au nom de l'efficacité gestionnaire ou technicienne. À raffiner toujours plus cette segmentation, les décideurs des étages au dessus ne mesurent pas à quel point ils fragilisent les consensus sociaux. De surcroît, les angles morts qui résultent des méconnaissances laissent le champ libre aux clientélismes. La corruption s'installe dans les petits rouages. La participation est découragée, sur le mode « À quoi ça sert ? ».

S'engager dans l'action dans un monde interdépendant

Ces innovations socioéconomiques ont des caractéristiques communes. Elles sont à l'initiative des gens qui investissent les lieux où ils résident pour agir, qu'ils en soient natifs ou adoptifs : souvent simples citoyens entrepreneurs, mais aussi élus, travailleurs sociaux, chefs d'entreprises, syndicalistes. Leurs

¹⁸ 2000, Jouen, M. Diversité, mode d'emploi

propres besoins et l'observation de leur cadre de vie les rendent sensibles à certaines carences ou à des potentiels inemployés. Ils, elles se croient capables de mettre en chantier une réponse. Pour ce faire, ils empruntent divers points d'entrée et cristallisent autour d'eux les énergies d'un noyau composite, mobilisent des ressources et des partenaires. Ces projets d'entrepreneurs sociaux d'échelle modeste sont en adéquation avec les demandes des usagers et empruntent ou inventent des formes organisationnelles appropriées à leur finalité. C'est pourquoi, dans ces mobilisations, ce sont les personnes qui comptent, leurs qualités d'ouverture d'esprit, leurs compétences, la surface sociale qu'elles partagent et, denrée plus rare, la persistance avec laquelle elles font retour sur place des informations glanées ailleurs. Il est parfois d'excellentes collaborations avec des représentants de réseaux ou d'institutions dont les horizons d'attente ne sont pas les mêmes.

Apprendre à coopérer entre échelles en tenant compte des engagements sociaux de chacun¹⁹

Tout le monde n'a pas le goût du grand large. Une distance courte, avec les mêmes ressources et les mêmes interlocuteurs, facilite la création d'espaces collectifs d'expérience composites. Ce premier rayon d'action et de réseautage est celui des solidarités actives. D'autres engagements sont le fait d'acteurs entreprenants, enclins à maîtriser l'ensemble des éléments d'une approche filière territorialisée. Ils élargissent leur pouvoir d'action par l'exploration en amont et en aval des conditions d'un changement possible et animent ce segment sur toute sa longueur aux différentes échelles. D'autres encore ont compris l'importance des relations à Paris, Bruxelles et au-delà pour agir localement. Les acteurs de la transversalité sont moins nombreux. Il faut désirer « s'élever » au-dessus de la vision de plain-pied, élargir ses horizons, accepter de « bouger ». La diversité des contacts à entretenir prend beaucoup de temps. Il est rare qu'une institution accepte longtemps de financer ce travail d'exploration et de réseautage s'il n'apporte pas un retour directement utile sur le segment d'activité ou le prestige de l'institution. Vite pris par dans des fonctions de lobby, l'expatriation est courante pour valoriser un profil de carrière ou un carnet d'adresses. Le risque est réel d'appauvrir un peu plus la matière grise dans les espaces de petite maille, bien qu'ils en aient grand besoin pour conserver une maîtrise sur leur devenir.

Le rôle déterminant de l'appui institutionnel

Le succès des ILDE, dans les années 90, a tenu à « l'effet de légitimation obtenu de la Commission » d'une part, et à « la mobilisation des acteurs locaux du développement économique » plus prompts à s'emparer des propositions de la Commission que les gouvernements. Le dynamisme est inégal selon les pays car le terreau n'est pas aussi propice partout. Sans la participation de la population à la définition de ses besoins, sans coopération active entre les acteurs économiques et politiques, sans capacité d'innovation endogène et sans un certain pragmatisme nourri de confiance, il n'y aurait pas d'initiatives locales. Elles prospèrent sur un territoire quand elles y trouvent une combinaison positive de facteurs tels que les matières premières (financements, professionnalisme, compétences techniques), le savoir-faire (connaissance des dispositifs réglementaires, commercialisation, conception du service) et un environnement porteur (climat de coopération, durée suffisante de l'incubation) »²⁰.

Première proposition pour réussir le pacte territorial :

Mieux vaut faire confiance à l'inventivité humaine pour répondre aux besoins essentiels, plutôt que tout attendre de décisions « hors sol ».

Mieux vaut partir de la réalité concrète, des ressources - naturelles et culturelles - pour trouver des solutions viables et pérennes aux défis d'un développement soutenable.

¹⁹1994-95, Theveniaut, M., Expérience issue de l'encadrement d'une formation « Ecole de responsables » pour les administrateurs du Centre départemental des Jeunes agriculteurs de L'Aude. Convention Centre ESTA / FAFEA.

²⁰ Jouen, M., 2000, déjà cité

2. Local et Global sont indissociables : s'organiser à différents paliers pour réussir le contrat démocratique

« Puisqu'il y a échec au droit, il faut laisser l'informel prendre forme(s) »²¹

Nous vivons dans un monde aux ressources limitées. La prise de conscience de cette réalité s'installe lentement, tant elle bouleverse les modes de pensée et les modes d'organisation. Dans ce contexte, la finalité ultime du politique peut se reformuler comme l'exercice d'une responsabilité partagée, garante du bien vivre ensemble aux mêmes lieux, dans un monde durablement vivable pour tous. Oui mais comment ?

Les premiers inventeurs sont passés pour de doux rêveurs. Avec l'approfondissement de la crise, « on s'aperçoit que les pratiques qu'ils inaugurent correspondent à des besoins profonds où se mêlent souvent la simple survie matérielle et la soif de reconnaissance sociale. C'est à ce rez-de-chaussée de l'économie que se cherchent, s'élaborent et s'éprouvent les matrices de la sortie de crise ». Se référant à Fernand Braudel²², l'auteur interroge « cette économie moderne, hors-marché, consécutive à la dépression économique des années 70 : troc à peine dissimulé, services directement échangés, travail au noir, nombreuses formes du travail domestique et du bricolage. Cette nappe d'activités ne représente-elle pas au bas mot de 30 à 40% du produit national échappant à toutes les statistiques même dans le pays industrialisés ? Et l'essentiel du socle informel de survie des naufragés de la planète dans maints pays du tiers-monde ? ». Cette analyse converge avec celle d'un jeune chercheur belge consacrée à l'économie solidaire replacée dans le contexte de la désaffiliation actuelle comme seconde crise de la modernité. « Le ré-enracinement permet déjà de juguler en partie l'érosion de la société salariale. L'ensemble des pratiques sociales de l'économie solidaire, marginales aujourd'hui, pourrait être emmené très vite à constituer, sous ce nom-là ou n'importe quel autre (tiers secteur, économie sociale...) une véritable identité collective. Moins par choix que par nécessité »²³. L'influence conjuguée des innovations socioéconomiques se mesure déjà dans une érosion de l'ensemble complexe de la macroéconomie.

Sortir de l'anecdote, c'est se faire les catalyseurs d'une méthode pour apprendre²⁴

En 2007, pour préparer la 4^{ème} rencontre du RIPESS²⁵, ils décident de proposer un Atelier sur « la participation démocratique et l'ancrage territorial de la nouvelle économie ». En dix-huit mois, ils organisent six rencontres régionales accueillies à l'initiative d'organisations participatives ancrées dans leurs territoires, identifiés au préalable pour leur valeur exemplaire et l'intérêt de leurs résultats²⁶.

La synthèse de l'Atelier obtient un consensus sur un point majeur : l'importance déterminante de la méthode : elle est un moyen au service des finalités de la transformation sociale. « Il faut rassembler ces histoires apprenantes pour montrer au monde que c'est une alternative, réunir des études de cas pour obtenir un effet de collection et les discuter au sein d'un groupe de réflexion non académique ». Le dispositif de mutualisation mis en point pour organiser ces rencontres a montré sa pertinence. Il permet d'élargir le cercle de relations affinitaires à des organisations d'Europe, du Québec et de pays du réseau asiatique du RIPESS²⁷. Ce point d'aboutissement est aussi un point de départ. Le Collectif des Pactes Locaux se transforme en Pactes Européens pour se constituer acteur collectif et citoyen dans le projet européen. Il réalisera, de 2012 à 2014, un nouveau cycle de rencontres entre des organisations de sept

²¹ Verschave, F.X., 2005, p 26-32

²² Braudel, F. 1980, « Civilisation matérielle, économie et capitalisme ». Paris, Armand Colin, tome 1, p9

²³ Frère, B., 2006, « L'économie solidaire à l'épreuve de la pratique. Contribution à une grammaire sociologique des dispositifs argumentaires », Thèse en sociologie sous la co-direction de Marc Jacquemain (Univ. Liège) et Luc Boltanski (directeur d'études à l'EHESS), p 17.

²⁴ Expression empruntée à Ben Quiñones, 2009

²⁵ Réseau Intercontinental de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire, 4^{ème} rencontre accueillie en Europe en avril 2009.

²⁶ Theveniaut, M., Apprendre à coopérer dans et entre les territoires, Relief n°33 sous la direction de Stéphane Michun, p86-96

²⁷ En français : http://pactes-locaux.org/bdf/docs/capitalisation__7pages__lux_09.pdf;

En anglais http://www.pactes-locaux.org/bdf/docs/capitalisation__7pages__lux-pl-eng-7.pdf

pays d'Europe, sur des thèmes essentiels pour bâtir une économie solidaire et des formes de gouvernance démocratique et pour mieux répondre aux objectifs éducatifs et sociaux de transmission et d'essaimage. Le Voyage Apprenant est un outil de mutualisation qui favorise la compréhension et accompagne le changement d'échelle des solutions.

Chaque organisation-partenaire accueille les autres à tour de rôle pour partager l'expertise qu'elle a développée sur des contenus thématiques substantiels et des méthodes de mise en mouvement dans les dynamiques collectives. Ce sont des échanges dont la contribution est autant théorique que pratique. Se rencontrer dans des espaces non formels entre adultes de milieux différents crée des conditions propices pour consolider des analyses, favorise une réelle appropriation des connaissances des méthodes et des outils proposés et permet de s'inspirer en confiance de l'expérience des autres.

L'inscription dans un cycle facilite la formalisation d'enseignements transversaux tournés vers l'amélioration de l'action, le débat public et l'exportation des inventions dans d'autres contextes.

Deuxième proposition : « Il faut comprendre ce que l'on a appris pour porter des propositions ensemble ».

S'approprier des enseignements dans des échanges « entre pairs » permet de mieux affronter l'incertitude et démultiplie les potentiels des solutions.

L'histoire apprenante des Groupements d'Employeurs

La traçabilité, la longévité et les résultats obtenus par les GE offrent une ample matière pour témoigner de cette proposition²⁸! Cinq ans après la première rencontre du cycle 2007-2010, c'est à nouveau là que s'engage le nouveau cycle, en octobre 2012. En effet, les GE ont continué à tracer leur chemin. Leur parcours est relaté ici comme une histoire apprenante relativement aboutie. Ils sont entrés dans les savoirs constitués²⁹ et ont obtenu une reconnaissance formelle dans le Paquet emploi 2014/2020 de la Commission Européenne.

Rappelons que le GE est un outil légal, institué en France par une loi de 1985.

Il permet à plusieurs entreprises de partager l'emploi de mêmes salariés. Tout particulièrement implanté en Poitou-Charentes, ce modèle d'action est présent dans le secteur agricole, artisanal, associatif, industriel agroalimentaire. Il existe des centres de ressources dans plusieurs régions françaises. Un Centre européen de ressources a été mis en place, avec le soutien actif du CRGE et compte des membres dans différents pays d'Europe. Les GE sont une réalisation concrète de ce que peuvent réussir les pactes locaux, même s'ils n'en portent pas le nom. Ils sont appliqués, le plus souvent dans des territorialités de petite maille (bassin d'emploi, pays, agglomération). Mais ils s'adaptent et peuvent couvrir un département, une région, voire l'échelle nationale jusqu'à obtenir une convention collective dans les professions sports et loisirs. En 2010, on compte en France 5065 GE qui totalisent près de 34600 salariés pour un total de 700 millions d'euros de chiffres d'affaires. Ils sont implantés dans toutes les professions, publiques et privées. En ces temps de crise, le GE est un excellent moyen de développer l'emploi: il permet à l'entreprise d'améliorer son fonctionnement, tout en offrant une stabilité d'emploi aux travailleurs mutualisés, là où ils résident.

Dans les années 80, des personnes d'engagement, syndicalistes de la CFDT³⁰ ouvrent la voie.

« Répondre aux immenses défis de la précarité et du chômage par la concertation, l'élaboration et la construction d'outils, en tenant compte de nos responsabilités, qui peuvent être conflictuelles, mais aussi

²⁸ De la naissance à la maturité : Les Groupements d'employeurs en Poitou-Charentes, N° 70 Repères, Oct 2010, Ed. ARTFLV, 47p
http://www.socioeco.org/bdf/_docs/guide_rep_res_70.pdf

²⁹ Joubert, F. - Les Groupements d'Employeurs : responsabilité solidaire et exigences égalitaires .- Revue Droit Social, n° 10 Octobre 2012 consacré aux Groupements d'Employeurs http://www.crge.com/espace/fichier/600_article_fj_def.pdf

³⁰ Confédération Française Du Travail.

et surtout convergentes, c'est très certainement ce qu'il est important de souligner »³¹. À quelques-uns, ils ont saisi le CESR³² et obtenu un avis favorable pour la mise en œuvre de la loi de 1985. En 1988, ils créent une association paritaire pour promouvoir l'emploi rural, l'APER. Il fallait la confiance, entre agriculteurs et entre ceux-ci et le salarié, pour que ça marche. « Réunir tous les paramètres était un petit miracle à chaque fois », dit l'Inspecteur du Travail. Elle est conventionnée avec la Région et l'Etat. La loi a favorisé une évolution des comportements. L'implantation progressive et robuste des GE prend quelques années pour atteindre la trentaine. L'association s'ouvre à l'artisanat en 1994 car les PME représentent une entreprise sur trois en Poitou-Charentes. En 1998, l'APER a 10 ans. Elle a créé 158 emplois et promu 148 GE : 140 dans le secteur agricole, 8 dans l'artisanat dont 5 fédérés dans le département des Deux-Sèvres.

L'organisation rencontre une opportunité de développement avec les futurs contrats de plan. L'APER se concentre sur les métiers agricoles. L'association AVERTIR³³ créée en 1986 pour la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) assure la transition. Sa raison d'être était de préparer les individus et les entreprises aux évolutions technologiques et économiques et d'offrir aux acteurs privés et publics un espace de réflexion régionale paritaire en matière d'emploi. Ses résultats dans différents bassins d'emploi ou la réorganisation des emplois du port de La Rochelle ont mis en évidence un chaînon manquant : le « quatrième niveau » interprofessionnel – et – territorial de dialogue social pour résoudre les problèmes que posent les emplois dits « atypiques » qui augmentent avec les mutations de la société salariale. AVERTIR s'est alors portée légitime pour introduire cette problématique dans le débat public et organise à Poitiers, le 16 avril 1999, un colloque d'envergure européenne : « Dialogue social et territoires : Etat des pratiques et perspectives »³⁴. Cette initiative remplit son objectif : le concept de dialogue social territorial (DST) entre dans le débat public car il fait sens pour analyser et proposer des solutions concrètes à des questions réputées atypiques relevant du champ classique du travail et de l'emploi, mais non traitées, ou insuffisamment prises en charge. Le besoin de dialogue social territorial concerne aussi la GPEC et la sécurisation des parcours professionnels, la formation professionnelle, l'emploi, les restructurations, les mutations et les mobilités, l'aménagement du territoire et les transports, la conciliation des temps, la santé au travail, l'égalité professionnelle, la lutte contre les discriminations. Cette liste à la Prévert n'est pas exhaustive et dessine, en contrepoint, un constat de carence. D'une part, « une territorialisation sans dialogue social préalable provoque des dysfonctionnements », d'autre part « continuer à distinguer, voire opposer, questions économiques et questions sociales est inopportun et inefficace »³⁵.

L'organisation originale d'une fonction ressources d'échelle régionale.

En 1999-2000, avant de se dissoudre, AVERTIR aura servi de tremplin à deux organisations de « seconde génération » inscrites dans le contrat de plan Etat-Région pour 4 ans: le CISTE³⁶ et le Centre de Ressources des GE. Chacune répond à des fonctionnalités distinctes et complémentaires. Le CISTE est paritaire, à présidence tournante entre représentants patronaux et salariés. Il applique la réflexion à des thèmes d'actualité communs à tous : chômage, vieillissement, nouveaux métiers, services de proximités. Il installe un espace de dialogue en amont des négociations institutionnelles menées par les états-majors et apporte du grain à moudre à ce nouvel objet de pensée qu'est le dialogue social territorial.

Le CRGE a pour vocation de consolider l'ancrage des GE et de les promouvoir comme un outil pour l'emploi en temps partagé. Les membres du conseil d'administration ont bien sûr des appartenances institutionnelles, mais elles ne sont pas au centre du mandat qu'ils acceptent. Ce sont des directeurs de GE et des socioprofessionnels. Leur adossement mutuel renforce les activités de chacun. Le collectif se construit à partir de leurs diversités. Deux démarches sont menées de front pour installer les relations³⁷ : « Faire venir des gens d'ailleurs pour obtenir une légitimité interne » et « faire se rencontrer les

³¹ Entretien de presse, 1988, France Joubert, secrétaire régional de la CFDT

³² Conseil Economique et Social Régional.

³³ Association Volontaire pour l'Emploi, la Reconversion, le Travail, l'Insertion et la Réussite.

³⁴ Colloque organisé par AVERTIR au Futuroscope avec l'appui du Ministère de l'Emploi et de la solidarité, du FSE, du Conseil Régional de Poitou-Charentes, du Conseil général de la Vienne, d'AGEFOS PME, de la CFDT.

³⁵ Walter, J.L., Réalité et avenir du dialogue social territorial ». Avis du CESE. Adopté 7 juillet 2009

³⁶ Carrefour des Initiatives Sociales pour le Travail et l'Emploi.

³⁷ Entretien, 8 juillet 2010, avec Thierry Chevallereau, 1^{er} directeur CRGE en temps partagé avec sa fonction de directeur de GE

différentes parties prenantes d'un GE au niveau régional ». Cette méthode fait levier et entretient un cycle bâtisseur. Informations et enseignements intègrent les réalités du terrain et les diffusent transversalement. Chacun comprend mieux les logiques d'action des autres. Tout ceci met de l'huile dans les rouages à toutes les interfaces et produit une plus-value. Mutualisée, elle facilite la professionnalisation, fait croître à l'usage une expertise juridique à laquelle des majorités gouvernementales successives font appel. Ouverts sur l'extérieur et des thématiques d'actualité, les Salons annuels des GE sont devenus des rendez-vous nationaux d'un milieu professionnel en phase de structuration. Cette dynamique entretient la marche et produit un « effet boule de neige ». La Région Poitou-Charentes est devenue un point de convergences national et européen pour l'emploi partagé. Un Centre Européen de Ressources est installé en 2008 à Bruxelles, avec un siège associatif à Poitiers.

Les services rendus par les GE s'adaptent aux besoins et aux évolutions.

La globalisation économique redistribue les cartes et pose aux entreprises et aux territoires des problèmes d'adaptation. En 1999, l'agroalimentaire est le premier employeur industriel régional. L'outil GE engage un développement original sous forme de GE multisectoriels dans ce secteur. « Mode d'Emplois Nord Vienne » compte aujourd'hui 130 équivalent-temps-plein. Il maintient un taux de CDI supérieur à 50%. De 5 entreprises à la création, il compte 109 adhérents en 2010, répartis entre 56% agroalimentaire, 12% imprimerie, 12% métallurgie, 13% textile et divers. Il facture 200 000 heures de mise à disposition, avec un chiffre d'affaires de plus de 4 millions d'euros. En 2005, pour démultiplier plutôt que concentrer, un GE est implanté à La Rochelle.

Le GE l'un des outils de la structuration d'emplois non marchands dans les secteurs du sport et de l'animation en plein développement. Créée en 1990, l'Association Profession Sports et Loisirs de la Charente Maritime (APSL 17) se transforme en GE départemental et compte une centaine d'emplois. Cet échelon permet de mieux connaître les besoins d'emplois et de compétences, de reclasser plus facilement, de soulager les dirigeants bénévoles, de mener une démarche volontariste de qualification avec plus de moyens. Les difficultés à surmonter dans ce cas sont les compléments d'emploi : même mis bout-à-bout les soirées et les week-end ne font que des emplois à temps partiel. Il faut donc explorer quels publics sont disponibles dans la journée et développer les compétences pour répondre à ce type de besoins : milieu scolaire, petite enfance, milieu carcéral, seniors, compétences administration, gestion, promotion. APSL 17 met en œuvre la politique de la Région d'Emplois tremplin. Ce dispositif intégré, du local au régional (ainsi que national) « crée des ponts entre les approches territoriale et fédérale, mais le territoire reste une difficulté, demande beaucoup d'explication auprès des collectivités, des élus locaux, des structures associatives : « Expliquer et laisser le choix car le GE n'est pas dans une démarche commerciale, ni le seul outil disponible »³⁸.

La diversité : Source d'enseignements transversaux transférables à d'autres situations

L'importance d'un cadre de droit : la loi qui crée le GE en 1985 a rencontré son utilité car elle répond à de vrais besoins. Assez précise, et même exigeante, elle ne s'est pas enfermée dans une procédure. Elle s'est adaptée à l'évolution des besoins. La rubrique ouverte dans le Code du Travail n'a cessé de s'allonger. Des avis juridiques sur des questions pointues sont régulièrement demandés au CRGE.

La valeur ajoutée du pari organisationnel a permis de garder une longueur d'avance

Le CRGE a su tirer parti et combiner les ressources d'un triple héritage : l'organisation des solidarités du milieu agricole actualisées par l'APER, l'engagement du syndicalisme prenant sa part de responsabilité dans les questions de l'emploi, l'expérience de dix ans de GPEC. Le CRGE dispose ainsi d'une longueur d'avance prospective qu'il a su entretenir et augmenter par ses capacités à organiser appui et accompagnement. Ceci lui permet de faire entendre sa voix dans le cadre des politiques pour l'emploi fortement soumises aux aléas des alternances politiques.

Une importante valeur ajoutée immatérielle : Plus de 25 ans de l'histoire des GE montrent qu'ils ne sont pas un remède miracle aux maladies du système, ils sont un levain dans la pâte. Le GE est un outil pédagogique et une méthode de mise en mouvement qui accompagne la transition de l'entrepreneur audacieux, vers le milieu porteur de sa propre transformation, aux conditions de son époque. À tenir les deux bouts de la chaîne : connaissance des réalités et vision prospective progressent et entretiennent la dynamique, chemin faisant.

³⁸ Entretien avec Maris Devaud, une des responsables d'ADSL17, 20 juillet 2010.

L'horizontalité inter-régionale reste une voie de progrès à baliser et outiller pour se constituer en acteur collectif dans la gouvernance à multiples niveaux de l'économie et du social.

Troisième proposition : vers des réponses plus complètes aux besoins essentiels

Préparer les conditions d'une gouvernance démocratique du Social et de l'Economique, c'est trouver comment articuler l'horizontal avec le vertical aux différentes échelles sur un mode non hiérarchique,

Les territoires : des acteurs majeurs de l'organisation des solidarités

Cette affirmation est un point essentiel du consensus de l'Atelier de Lux'09 :

Quand le focus est placé sur la filière (commerce équitable, monnaie sociale, finances sociales, consommation éthique, souveraineté alimentaire etc.), l'économie solidaire comme approche traite les contraintes de territoire comme un paramètre parmi d'autres.

Un avantage important de l'approche territoriale de l'économie solidaire du local au global est de fournir une vision réaliste de son niveau de développement dans les localités, les pays et les continents. Elle permet d'examiner de manière plus rigoureuse ses différentes dimensions et facettes, à leur stade actuel de développement, de les améliorer et de stimuler l'économie solidaire comme une économie alternative dans une localité donnée.

Plus important encore, l'ancrage territorial aiguise l'accent sur le rôle de la gouvernance dans la promotion de l'économie solidaire comme alternative économique dans le processus de globalisation ».

Point d'aboutissement d'une démarche de mutualisation, la dynamique de l'Atelier qui articulait la participation démocratique et l'ancrage territorial sur la base d'exemples pour le Forum LUX'09 d'avril 2009, s'est élargie. La collecte et le partage d'histoires apprenantes de plusieurs continents ont permis de mettre d'accord un nombre significatif de praticiens de plusieurs continents. Ils ont validé une définition commune qui peut faire référence pour élaborer un cadre commun pour la documentation, l'analyse et les leçons apprises, mais qui peut aussi constituer un socle pour la mise en place d'un pacte territorial, à la hauteur des défis³⁹.

Définition de la territorialité dans la mondialité

Forum de discussion international entre acteurs de l'économie sociale et solidaire, 2009.

Le terme a des significations différentes selon les cultures et les langues.

Pour nous le territoire, c'est **un système d'action à base géographique où s'organisent des relations sociales, culturelles, économiques, politiques :**

- entre **des habitants** qui partagent des patrimoines, un vécu et les destinées d'un même espace hérité et en devenir : natifs, adoptifs, migrants, visiteurs, etc.
- entre **des organisations** aux fonctionnalités multiples : entreprises, collectivités, états, réseaux d'entraide, filières etc.
- entre ces personnes et ces organisations avec **un environnement biogéographique** donné,
- **entre toutes ces composantes** et des ensembles plus vastes « macro » ou plus petits « micro ».

Ces relations territoriales - dont les bases "locales" peuvent être différentes selon la nature de la relation interpersonnelle considérée - sont nécessairement ouvertes sur l'extérieur. Car, dans le monde d'aujourd'hui, les interdépendances se sont multipliées. La résolution de problèmes aussi concrets que l'habitat, l'alimentation, l'aménagement, le développement, les infrastructures, les services, l'emploi, la formation, l'usage raisonné des ressources naturelles, la répartition des moyens disponibles, etc. doivent tenir compte

- des contraintes et des atouts d'une production et d'une distribution des biens et des services mondialisées ;

³⁹ Denison Jayaasoria, Président du Forum asiatique de l'économie solidaire. Tokyo, novembre 2009

- des insuffisances actuelles de la gouvernance internationale pour accéder, de façon juste, et gérer, de façon équitable et efficace, des ressources naturelles et culturelles (biens communs planétaires, valeurs partagées) et les flux de toute nature de façon appropriée à la diversité des situations (écosystèmes, métropoles surpeuplées, territoires fragilisés, etc.);
- et des nouvelles articulations et formes d'organisation (institutionnelles, économiques, sociales mais aussi transversales, financières, fiscales, techniques etc.) que la gouvernance territoriale doit créer⁴⁰.

Changer de regard : Croiser les intelligences pratiques et théoriques pour asseoir l'action collective

Un écart important existe entre le pouvoir reconnu à une parole issue de la pensée théorique et celui reconnu aux analyses issues de l'observation et de l'action. L'importance de la théorie n'en demeure pas moins essentielle, surtout lorsqu'elle s'applique aux mêmes objets de réflexion. Une théorie suffisamment précise de l'action collective fait défaut dans la boîte à outils de l'analyse politique, pense Elinor Ostrom, Nobel Economie 2009. Il aura fallu attendre vingt ans la traduction française de cet ouvrage publié aux USA en 1990, partie visible d'un vaste corpus de recherches peu diffusées en Europe ! « En tant que scientifique étudiant des phénomènes empiriques, je pars du principe que les individus tentent de résoudre les problèmes d'une manière aussi efficace que possible et qu'il est de ma responsabilité d'identifier ces problèmes. Et lorsqu'ils impliquent un manque de prévisibilité, d'information ou de confiance, ainsi que des niveaux élevés de complexité et des difficultés transactionnelles, les efforts d'explication doivent prendre ouvertement ces problèmes en compte au lieu de les ignorer »⁴¹.

Une orientation quelque peu différente des efforts d'analyse

C'est ce dont nous avons besoin pour le développement de théories efficaces, pense E. Ostrom : La perspective se transforme si l'on situe les initiatives des individus et leurs inventions collectives, « non pas comme utilisateurs s'adressant au gouvernement pour un programme, mais comme des acteurs produisant des efforts pour trouver eux-mêmes des solutions viables et équitables à des problèmes complexes, au sein des arènes fournies par les tribunaux, le corps législatif et les autorités locales. Au lieu de croire que des solutions institutionnelles optimales peuvent être facilement élaborées et imposées à faible coût par des autorités externes, je soutiens, écrit-elle, que trouver des bonnes institutions est un processus difficile, chronophage et propice aux conflits, qui requiert une information fiable en termes de variables de temps et de lieu, ainsi qu'un vaste répertoire de règles culturellement acceptables »⁴². Sur la base de ses travaux, elle a développé une grille d'analyse. Les facteurs de la réussite ont comme caractéristique d'être incrémentiels (ils s'agrègent et s'augmentent), séquentiels (ils procèdent par étapes) et sont autotransformants. Elle confirme le fait qu'un régime politique facilitant est un facteur externe souvent déterminant de la réussite ou l'échec d'engagements conditionnels dans des environnements incertains et complexes de ressources communes ».

Tenir les deux bouts de la chaîne est un processus auto-transformant :

Il accroît le pouvoir d'action et de réplique concrète

Il renouvelle les fondamentaux de l'action collective,

Il produit des connaissances appropriées aux conditions de la mondialité, des principes communs, des références partagées, de nouveaux arrangements institutionnels, des indicateurs rigoureux.

Finalement, tenir les deux bouts de la chaîne produit peu à peu les conditions d'exercice de responsabilités sociales partagées.

⁴⁰ Animé par les Pactes Locaux en 3 langues, présentée à Tokyo, Asian Alliance for Solidarity Economy, novembre 2009.

⁴¹ Elinor Ostrom, Gouvernance des biens communs, Planète En jeu, De Boeck, 2010, p 35-40.

⁴² Ostrom, E., p 220 - 222

Conclusion : Les pactes territoriaux sont des outils pour apprendre à coopérer⁴³

Compte-tenu de la situation actuelle, une chose est sûre : Ni les Etats, ni les multinationales ne sont à même de définir, à eux seuls, des réglementations prescriptives équilibrées, et encore moins de les faire respecter. Par ailleurs, dans le contexte actuel, nul n'est indépendant, nul n'est à l'abri des conséquences des choix d'action ou d'inaction d'autrui.

Les territoires qui s'organisent ne sont pas forcément des institutions et ne se limitent pas aux collectivités locales

La participation démocratique, c'est prendre l'initiative d'agir, réagir, interagir au service de l'intérêt général. Au rez-de-chaussée de l'économie, diverses formes de pactes locaux, d'espaces publics interagissent entre local et global, et produisent de nouveaux agencements. S'ils n'ont pas LA réponse, ensemble ils recomposent des réponses aux besoins dans leur contexte. Ils ont acquis une légitimité fondée sur le pouvoir qu'ils sont pris dans l'action pour trouver des solutions.

Ils ont construit, chemin faisant, de nouveaux acteurs sociaux collectifs, la société civile, en même temps que le processus de mondialisation mettait à nu les disfonctionnements et les carences des réglementations démocratiques. Les localisations économiques s'imposent trop souvent sans tenir compte des conditions de la vie au quotidien, avec l'aval d'autorités publiques. Cette question rejoint celle du débat démocratique en vertu duquel une autorité est (ou non) légitime à s'exercer. Des préoccupations essentielles réunissent les composantes de la société - chacun de nous, simultanément ou successivement, élu (associatif ou politique), électeur, administré, usager etc... -, tous habitant quelque part, concernés par la manière dont les affaires du monde sont gérées : du plus petit des espaces de vie et d'organisation aux plus grands, notre Terre-Patrie.

Dès lors, coopérer traduit une responsabilité partagée d'agir, à sa mesure, aux différentes échelles des solutions. Agir ensemble ou de façon indépendante, dans une démarche globale et cohérente en vue d'atteindre un objectif d'intérêt général. Ce pouvoir citoyen d'initiative et d'action inclut de s'opposer à des décisions « hors sol » de planification qui compromettent les possibilités des populations concernées de vivre en santé, en sécurité et en paix.

Proposition de synthèse

Refonder le contrat social en partant de l'économie réelle des territoires pour mieux vivre ensemble c'est possible, si l'on admet que les réponses aux problèmes du quotidien et les grands gisements d'emplois se trouveront à l'avenir dans la capacité de répondre aux besoins essentiels de la vie quotidienne avec qualité, durabilité, solidarité et proximité de bientôt 9 milliards de personnes.

Répondre à ces besoins c'est restructurer l'emploi en fonction de ces opportunités et c'est la volonté politique de marcher dans cette direction.

⁴³ Cahier de propositions 2011 « Faire p'acte ». http://www.pactes-locaux.org/bdf/docs/faire_p_acte.pdf